

**L'autre
Parole**



'a l'ordination des femmes

no 43, septembre 1989

L'autre Parole

C.P. 393, Succ. "C", Montréal, QC, H2L 4K3

SOM-MÈRE

Oui à l'ordination des femmes.....	p. 3
Les fées ont toujours soif.....	p. 9
Le Nouveau Testament répond-il à la question du ministère des femmes?.....	p. 11
Quel sacerdoce pour les femmes au début du christianisme?.....	p. 16
Faut-il dire oui à l'ordination des femmes?.....	p. 20
Ballade des exilées.....	p. 25
La théologie de la diaconie est négative pour les femmes.....	p. 27
L'autre sexe accède à la mitre et à la crosse épiscopale.....	p. 29
L'abbaye royale de Fontevraud aux XVIIe et XVIIIe siècles.....	p. 30
Et si on ordonnait les femmes...?	p. 31
Réflexions sur les ministères des femmes dans les Églises orthodoxes.....	p. 33
Bibliographie.....	p. 36
Hilda de Whitby.....	p. 37
Dieu n'appelle pas seulement les hommes.....	p. 38

...



L'autre Parole est en vente dans les librairies suivantes

- à Montréal:** L'Essentielle
La Librairie des Éditions Paulines
- à Ottawa:** La Librairie ecclésiastique (Univ. St-Paul)
- à Rimouski:** La Librairie du Centre de Pastorale
Le Salon Vénus Inc.
- à Sherbrooke:** La Biblirie G.G.C. Inc.
La Librairie des Éditions Paulines

OUI À L'ORDINATION DES FEMMES

1800, Elm #340
Montreal, Qc.
MPL 404 Tél: 644-3574

Depuis la fondation de L'autre Parole en 1976, nous les femmes du Collectif, avons toujours porté la question du droit d'accès à l'ordination des femmes. Nous avons constamment poursuivi comme objectif le changement de l'ensemble de l'institution ecclésiale vue comme cléricale, autoritaire et patriarcale. Nous avons fait valoir notre option pour une Église communautaire, démocratique, prophétique où les femmes pourraient avoir une pleine implication à tous les paliers de cette institution. Par notre pratique, nous avons modestement essayé de signifier cette Église. Si dans un premier temps, nous avons mis l'accent sur la prise de parole des femmes dans l'Église, à l'heure actuelle, notre réflexion nous amène à nous prononcer sur la question de l'ordination des femmes. C'est là l'objet de notre éditorial.

Les femmes doivent avoir accès à tous les ministères, ordonnés et non ordonnés. Nous refusons toute exclusion fondée sur le sexe des personnes. Le temps de la réflexion, des commissions spéciales, des études approfondies est révolu. L'heure de l'action a sonné. Les femmes doivent entrer dans le champ du sacré.

La question de l'ordination des femmes a été mise de l'avant depuis fort longtemps par divers groupes de chrétiennes et de chrétiens engagés dans l'Église. Que l'on se rappelle seulement les revendications suivantes:

En 1971, un groupe de canadiennes-françaises présentait à la Conférence des évêques catholiques du Canada une demande explicite :

Que soit rendu possible pour la femme l'accès à des ministères (incluant le diaconat et le sacerdoce) qui peuvent s'exprimer

- 1) dans des vocations personnelles
- 2) et à partir des besoins des communautés diocésaines particulières.
- 3) Qu'à cet effet les évêques encouragent la révision de certaines lois ecclésiastiques désuètes mais encore contraignantes qui ne sont pas fondées sur la Révélation ni sur une anthropologie sexuelle adéquate.

Il est peut-être important de souligner que parmi les signataires de cette demande on retrouvait: Mesdames Anita Caron, Lorraine Caza, Simonne Monet-Chartrand, Denise Gauthier, Élisabeth Lacelle, Lucie Leboeuf, Hélène Pelletier-Baillargeon et la regrettée Madeleine Ryan.

En 1980, les Chrétiens pour une église populaire de Québec, dans leur manifeste sur la place de la femme dans l'Église, affirmaient:

Nous croyons qu'il est temps que l'Église revoie sa vision actuelle du sacerdoce (le célibat obligatoire, le type de formation, les lieux d'engagement du clergé, ainsi que la nécessité d'être prêtre pour participer au pouvoir dans l'Église) afin qu'il soit un ministère accessible aux femmes et aux hommes et qu'il corresponde davantage aux réalités de notre époque et de notre Église.

De plus, au cours des vingt dernières années, divers groupes de femmes dans l'Église, même s'ils étaient désireux de voir les femmes accéder à tous les ministères, ont volontairement limité leurs demandes. Ils ont par exemple réclamé l'accès à des ministères non ordonnés ou encore au diaconat ou bien ont demandé que soient réalisées de nouvelles études sur la question. Il s'agissait de ne pas bousculer les autorités ecclésiales, de ne pas les indisposer afin de permettre des avancées sur d'autres questions importantes concernant les femmes. Aujourd'hui les femmes ont à peu près fait le tour des "possibles" institutionnels: chancelières, animatrices de paroisses, responsables d'offices diocésains, etc. Il est plus que temps de s'attaquer au noyau du problème, au centre de la résistance, le sacerdoce.

Il est intéressant de rappeler que quelque 70% des femmes qui occupent une fonction pastorale et qui ont participé à l'étude LES SOUTANES ROSES sont favorables au sacerdoce des femmes.

Comme on peut le voir, si la question de l'ordination des femmes n'a pas fait l'objet d'un débat public dans l'Église catholique, ce n'est nullement parce que les femmes ne s'intéressaient pas à la question.

De plus, l'accès des femmes au sacerdoce nous apparaît inséparable de la question de leur égalité dans la société. Elles ont dû conquérir le droit de vote, l'accès au savoir, le droit à leur salaire, le droit d'accéder à toutes les professions, à un salaire égal pour un travail équivalent, et aujourd'hui, il nous apparaît normal que les femmes puissent travailler, avoir un compte de banque etc. La société reconnaissant aux femmes une égalité de droit et de plus en plus de fait, la pratique de l'Église apparaît aujourd'hui dépassée, anachronique. Pourtant cette institution s'est voulue première défenderesse des sans-droit, des plus petits. Elle aurait tant à gagner en ayant, à l'égard des femmes, une pratique fidèle à ses principes.

Au niveau du droit, les pratiques de discrimination sont illégales dans la société. Il est vrai que l'Église ne peut être contrainte, par les lois civiles en matière d'égalité, de procéder à l'ordination des femmes. Si à l'intérieur de son propre code de

droit canonique, l'Église accepte de reconnaître aux femmes une égale dignité, elle continue cependant de s'objecter à leur égalité en ce qui a trait à leur rôle et à leur fonction. Nous pensons, à L'autre Parole, que la demande des femmes d'accéder à l'ordination détient sa pleine légitimité des valeurs mêmes promues par le christianisme.

Au Québec, depuis une trentaine d'années, les femmes ont accès au savoir théologique. Depuis le milieu des années soixante-dix, l'institution fait de plus en plus appel à leurs compétences pour l'enseignement de la foi, l'initiation sacramentelle et diverses tâches pastorales et liturgiques, autrefois accomplies par les membres du clergé. Cependant, l'institution refuse aux femmes une reconnaissance en droit de ce qu'elles font de fait. Elle leur refuse d'aller jusqu'au bout de leur ministère dans la communauté en leur interdisant l'accès au sacré.

Le refus de reconnaître publiquement le rôle et l'apport des femmes dans l'Église consacre leur invisibilité et continue de faire apparaître cette situation comme découlant d'un ordre naturel des choses.

Les hommes, eux, peuvent choisir entre le laïcat et le sacerdoce, les femmes, elles, n'ont pas le choix... En agissant ainsi, l'Église enseigne et illustre d'une façon très réelle et très concrète que les femmes ne sont pas des personnes à part entière et elle risque de faire croire que cette situation est irrémédiable.

On a trop longtemps mésestimé l'impact de cet interdit sur la représentation qu'ont les femmes d'elles-mêmes. Leur refuser l'accès au sacré, c'est leur projeter, individuellement et collectivement, une image diminuée et dévalorisante d'elles-mêmes; c'est leur ravir la plénitude de leur statut de femme créée à l'image de Dieu; c'est assurer la pérennité des vieilles anthropologies sexistes qui ravalent les femmes à des figures de tentatrices, de pécheresses, d'impures. Les femmes ne sont pas dupes. L'entêtement clérical à les reléguer au profane confirme bien qu'on les associe toujours à la souillure.

Aujourd'hui, notre intervention ne veut pas entrer sur le terrain théologique. Nous tenons pour acquis qu'il n'y a pas d'objection d'ordre théologique pour l'accès des femmes au sacerdoce. De nombreuses études ont été faites sur le sujet et ont clairement démontré que le refus de l'ordination des femmes est un refus d'ordre culturel enraciné dans une longue tradition historique patriarcale. En aucun cas il ne s'agit d'une expression de la volonté de Dieu.

En se prononçant pour l'ordination des femmes, le collectif pense que les déterminismes biologiques ne peuvent pas jouer dans la façon de concevoir le sacerdoce des femmes, comme en conviennent d'ailleurs tant de théologiennes et de théologiens.

Nous ne voulons pas promouvoir un sacerdoce proprement féminin à partir de qualités qui seraient intrinsèquement féminines. Nous ne croyons ni à un sacerdoce masculin, ni à un sacerdoce féminin. Pour nous, il ne devrait y avoir qu'un ministère ecclésial accompli par des femmes ou des hommes qui sont des sujets sexués dans l'histoire.

La demande d'accès à l'ordination des femmes ne signifie pas que l'on cautionne et approuve le ministère sacerdotal tel qu'il est conçu et pratiqué aujourd'hui, ni que nous sommes en faveur d'une Église hiérarchique où le pouvoir est concentré entre les mains des clercs. Si ce type d'Église ordonnait les femmes, nous ne cesserions pas pour autant nos revendications à son endroit. Cependant, nous ne voulons pas mettre notre revendication d'accès à l'égalité des femmes à la remorque de l'avènement éventuel d'une Église communautaire, démocratique. Si les femmes dans la société avaient attendu pour faire leur entrée en politique que celle-ci soit non sexiste, non macho, non élitiste, etc... elles attendraient encore... dans leur cuisine. **Même si l'avènement de l'ordination des femmes n'offre pas de garantie absolue du renouvellement ecclésial, nous pensons qu'il favoriserait, à tout le moins, la réalisation de l'Église de notre espérance.**

Nous faisons du droit d'accès des femmes au sacerdoce une question de principe. Les femmes dans l'Église doivent être reconnues comme des sujets pleinement égaux, tant dans les écrits que dans la pratique. L'égalité implique le droit d'accès à tous les paliers de l'institution; toute restriction fondée sur le sexe constitue une discrimination intolérable, injustifiable et que nous dénonçons vigoureusement. En matière d'égalité il n'existe pas de demi-mesure, de compromis; on ne peut pas être "un petit peu é-gal" ou "pas trop égal". On est égal ou on ne l'est pas. Si on n'est pas égal c'est que l'on est inégal, subordonné.

De plus, il importe pour nous qu'éclate le modèle unique, clérical, centralisateur de sacerdoce et que s'affirme une pluralité de modèles sacerdotaux à travers les diverses vocations des femmes et des hommes d'ici et selon les besoins et les attentes des différents types de communauté chrétienne.

Il nous apparaît scandaleux que les femmes qui se sentent appelées à oeuvrer dans l'Église ne puissent le faire jusqu'au bout. Leur communauté en a un urgent besoin et l'Église de Jésus-Christ ne pourra se réaliser sans elles. Il faut donc que cette institution ecclésiale, dans laquelle s'inscrivent les féministes chrétiennes, cesse toute discrimination systémique à l'égard des femmes. Maintenant que le problème est clairement énoncé, la continuation de cet état de fait constituerait une caution institutionnelle au péché de sexisme à l'égard des femmes.

Afin que la situation change nous lançons un appel :

1. À toutes les femmes en Église afin qu'elles se solidarisent dans la lutte pour la reconnaissance d'une pleine égalité, et cela indépendamment du fait qu'elles désirent ou pas le sacerdoce pour elles-mêmes.
2. À toutes les femmes dans la société nous demandons de nous épauler dans cette conquête pour la reconnaissance de notre dignité.
3. À tous les hommes dans l'Église, qu'ils soient clercs ou laïcs, s'ils souscrivent aux valeurs de justice et d'égalité, qu'ils témoignent de manière tangible de leur solidarité sur cette question.

Des pistes d'action? Voici quelques suggestions.

1. Pour les femmes désireuses d'accéder au sacerdoce, il devient important à ce moment-ci, qu'elles fassent connaître publiquement leur désir de servir la communauté comme personne ordonnée. Les communautés chrétiennes où elles travaillent n'ont-elles pas, pour leur part, la responsabilité de déposer une demande officielle en ce sens, auprès de l'évêque?

2. Pour les évêques qui se disent sincèrement solidaires de la quête d'égalité des femmes, pourquoi n'accepteraient-ils pas d'ordonner ces femmes qui sont présentées par leur communauté chrétienne? Elles sont nombreuses à posséder les capacités personnelles, intellectuelles et spirituelles qui les rendent aptes à servir comme ministres ordonnées. Craignent-ils de poser un geste de rupture? Au contraire, nous croyons qu'ils poseraient là un geste prophétique qui permettrait la réconciliation des femmes et des hommes et l'affirmation d'une Église beaucoup plus évangélique. Faut-il aveuglément obéir à la loi canonique quand celle-ci est porteuse de discrimination à l'égard de la moitié des membres et quand elle leur cause un préjudice extrêmement grave?

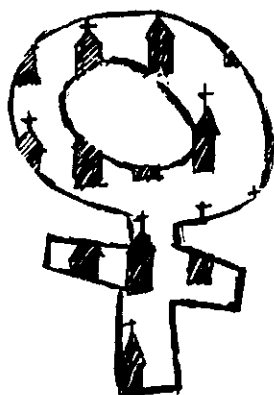
3. On peut aussi imaginer que des communautés, aux prises avec un jeûne sacramentel de plus en plus difficile à supporter et qui jugent intolérable l'interdit qui pèse sur les femmes, se résolvent à choisir parmi leurs membres une personne chargée de rompre le pain, afin de célébrer l'eucharistie comme disciples égaux. Une telle pratique a-t-elle déjà cours? Certaines communautés songent-elles à la mettre en place? Il est clair que l'intransigeance institutionnelle incite les communautés engagées à se "débrouiller" dans l'ombre, à développer des pratiques "alternatives" afin de vivre en fidélité avec leur compréhension de l'Évangile.

Notre revendication s'appuie sur l'attitude libre, interpellante, dérangeante de Jésus. Dans son Évangile, Il nous a enseigné que si notre justice ne surpassait celle des faiseurs de loi, nous n'entrerions pas dans le Royaume des Cieux. Les femmes demandent justice. Seront-elles entendues?

L'Église a permis l'esclavage pendant cinq siècles croyant que c'était là la volonté de Dieu. Pendant plus de 10 siècles, elle a admis la torture pour corriger les hérétiques ou les punir. Pendant 20 siècles, elle a enseigné la subordination des femmes et, conformément à la pensée d'un Thomas d'Aquin, elle voyait là, un obstacle à leur ordination. "La femme est en état de sujétion. Elle ne peut donc recevoir le sacrement de l'ordre." (St. Thomas. supp., q. 39 , art. 1). Par contre, l'Église a aussi été capable, à certains moments de son histoire, de leur faire une place. Des abbesses ont dirigé pendant des siècles des monastères d'hommes et de femmes. L'Église s'est objectée aux mariages arrangés qui forçaient des femmes à épouser des hommes contre leur gré. Elle a pris parti pour les plus pauvres, en mettant sur pied, par le biais des communautés religieuses, des services de santé, d'éducation. L'Église est aujourd'hui conviée à faire un pas de plus sur la voie de la justice, de l'équité, à se dépouiller de son "vieux homme" sexiste qui fait ombrage à sa capacité de réfléter l'Espérance de Jésus-Christ.

Les femmes ont toujours été une force vive dans l'Église. Leur accès au ministère ordonné impulserait, à l'aube du troisième millénaire, un nouveau Souffle à l'Église de Jésus-Christ.

*Monique Hamelin et Marie-Andrée Roy
pour le Collectif L'autre Parole.*



LES FÉES ONT TOUJOURS SOIF

*Faye Wakeling, pasteure
Église Unie du Canada.*

Les femmes ont été consacrées au ministère pastoral depuis plus de cinquante ans dans l'Église Unie du Canada, mais la lutte pour l'égalité, l'acceptation à part entière, le respect et l'ouverture aux dons des femmes continue. La première demande d'ordination vint en 1928, trois années seulement après la constitution de l'Église Unie résultant de l'union de trois dénominations protestantes importantes. Lydia Gruchy qui, à l'obtention de son diplôme en théologie, s'était classée en tête de sa promotion, devait affronter une église (ainsi qu'une société) qui n'avait jamais réglé ses craintes face à la nature fondamentale de la femme. L'influence historique de Thomas d'Aquin et d'Augustin confortait une théologie conservatrice qui tenait les femmes pour inférieures dans l'ordre de la création et qui les valorisait avant tout pour leur fonction reproductive. Après huit ans de débats, sa consécration était comprise par beaucoup comme étant une exception tolérable plutôt que comme un exemple à suivre. En 1948 on ne trouvait que quinze femmes ordonnées dans notre église et celles-ci avaient de grandes difficultés à trouver un poste pastoral.

L'ordination des femmes doit être considérée dans le contexte global du rôle des femmes dans notre église à cette époque. Le recul historique nous a permis de comprendre après cette période initiale, la portée et la signification de la restructuration, par la hiérarchie de l'église, de la puissante et indépendante organisation des femmes, ainsi que l'impact négatif des femmes ordonnées contraintes de "jouer" un rôle pastoral masculin. Aussi tard qu'en 1964, l'église adoptait des résolutions contre l'ordination des femmes mariées et pour la "suspension de fonction" des femmes enceintes ou ayant de jeunes enfants.

Jusque dans les années 70, la plupart des femmes choisissaient de servir professionnellement l'église dans le ministère diaconal. Dans les séminaires de théologie, les femmes constataient que leur formation au ministère était essentiellement définie au masculin, en conformité avec les compréhensions traditionnelles des rôles et stéréotypes masculins et féminins. L'augmentation du nombre des femmes au ministère pastoral a forcé le système ecclésiastique à respecter de plus en plus l'identité et les dons particuliers des femmes, ainsi que le renouvellement de la compréhension et de la pratique du ministère qu'elles offraient. Bien qu'aujourd'hui encore, il n'y ait que 7% de femmes dans le corps pastoral, dans les écoles de théologie la moitié des étudiant-e-s en ministère sont des femmes.

Avec les femmes laïques de notre église, nous avons pu faire adopter des politiques ecclésiales qui proscrivent la discrimination sur la base du sexe, soutiennent

les actions positives afin de corriger la disproportion hommes/femmes dans les postes de pouvoir et de décision, et qui éliminent le langage exclusif dans la liturgie, les chants et les documents ecclésiastiques. Cependant, il y a souvent un abîme entre les principes et la pratique! Comme femmes pasteures, nous n'entrons pas dans le moule patriarcal, et cela nous a donné la chance de mettre en question le rôle hiérarchique et traditionnel du pouvoir dans l'église et dans le ministère pastoral. En même temps, nous nous découvrons encore plus "acceptables" dans les fonctions caritatives et nourricières du ministère pastoral que dans les fonctions prophétiques et critiques. Une préoccupation majeure est de maintenir notre solidarité entre femmes et d'éviter une division entre laïques et ordonnées. Comme femmes pasteures, nous nous interrogeons sans cesse pour savoir si nous participons à la libération (empowerment) de nos sœurs.

Pasteures et laïques, femmes dans l'église, la lutte continue



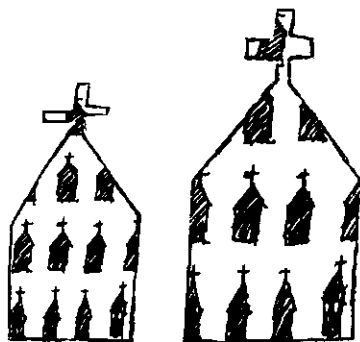
SAVEZ-VOUS QUE...

... Au Canada et aux États-Unis, 84 dénominations chrétiennes ordonnent des femmes tandis qu'au moins 82 autres refusent de le faire.

... Quelque 21 000 femmes ordonnées servent comme ministres.

(Source; Association of theological schools in the U.S. and Canada; National Council of Churches in **Newsweek**, February 13, 1989).

Monique Hamelin - Vasthi



LE NOUVEAU TESTAMENT RÉPOND-IL À LA QUESTION DU MINISTÈRE DES FEMMES?

Olivette Genest - prof. d'exégèse à la faculté
de théologie de l'Université de Montréal ¹

La montée des femmes dans la société a posé la question de leur place dans l'Église. Dans une structure hiérarchique fortement marquée par la distinction clercs-laïques, les femmes, cantonnées dans le laïcat, peuvent-elles accéder aux ministères, devenir ministres officiels? Dans la perplexité et la passion des controverses on se tourne vers le Nouveau Testament pour y chercher des indications de réponses. Quelle a été sur ce point la pratique de Jésus et des premières communautés?

Ce recours à la source est légitime, nécessaire, voire indispensable. Il a été abondamment pratiqué, donnant lieu à des réponses négatives: Jésus n'a pas mandaté de femmes et les apôtres ont suivi son exemple. L'exégèse biblique récente fait cependant un pas de plus et conclut que rien dans ce Nouveau Testament ne s'oppose à une "ordination" actuelle des femmes.

Mais a-t-on suffisamment réfléchi à la façon de poser la question au document fondateur? A tel type de question, tel type de réponse. Certaines manières d'aborder le texte rendront même impossible de retrouver des femmes dans les différents ministères de l'Église primitive. On n'y trouvera pas non plus de prêtres masculins, ou d'apôtres se présentant comme prêtres, si on y entre par la définition du sacerdoce ministériel d'aujourd'hui! En conclurait-on pour autant à la non-existence de ce ministère? Parmi ces impasses créées dans la question de départ, citons brièvement:

1- La recherche des **ministères dits féminins**, d'un féminin donc défini à l'avance, restreint aux seuls gestes traditionnellement codés comme féminins. On se heurtera ici dans le texte à la distance historique, à des pratiques sociales différentes, à des surprises comme celle de l'attribution du service des tables à des diacres masculins (**Ac 6, 1-17**) ou à la confusion des Douze qui avaient oublié les pains du casse-croûte, responsabilité toute "féminine" (**Mt 16, 5**). Or, le ministère ne prend pas sa définition de la classification sexuelle du ministre, mais de son

¹ Le présent article résume et rend plus accessible un travail scientifique paru dans **Studies in Religion / Sciences religieuses** 16/1 (1987) pp. 7-20, sous le titre "Femmes et ministères dans le Nouveau Testament." Lectrices et lecteurs intéressés pourront y trouver la justification des affirmations apportées ici, une discussion plus élaborée et des suggestions bibliographiques.

rapport à une réalité, à un besoin de la communauté ecclésiale. Il n'y a pas des ministères masculins et des ministères féminins, mais des ministères ecclésiaux exercés par des hommes ou par des femmes, et par des hommes et par des femmes.

2- La recherche des **ministères des femmes du Nouveau Testament**. Encore ici on ne trouvera pas de ministères propres à ces femmes, ministères qui leur auraient été réservés exclusivement tandis que leurs collègues masculins auraient été systématiquement désignés pour certaines autres tâches communautaires. Et on en déduirait qu'elles n'en exerçaient aucun?

3- La recherche des **fonctions officielles**. Qui occupe les postes-clés? Nous connaissons la réponse à l'avance: sûrement pas les femmes dans des sociétés où cette portion de l'humanité ne pouvait, en aucune circonstance, par prescription de naissance, exercer de fonction publique, peu importe son influence dans les coulisses de l'histoire.

4- La recherche des **ministères du XXe siècle**, avec leur distinction entre ordonnés et non ordonnés, sacerdoce ministériel et sacerdoce commun. On forcera ainsi un texte du 1er siècle dans une structure qui ne lui correspond pas, structure qui déjà, elle-même, bloque les femmes au niveau du laïcat passif, récepteur des ministères dispensés par une autre classe de chrétiens.

5- La recherche des **ministères tels que nous les trouvons dans le Nouveau Testament**, à l'aide des systématisations qu'on a pu tirer de l'observation de l'évolution patente des premières églises et surtout des listes établies par Paul (1Co 12, 8-10.28.29-30; 13,1-3.8-13; Rm 12,6-8; Eph 4,11). Ces définitions évitent le piège de l'anachronisme et de la non-pertinence de la catégorie précédente. Encore une fois, les exégètes et les théologiens qui les ont dégagées du Nouveau Testament ne déduisent plus, de l'absence des femmes dans les passages à caractère ministériel, leur exclusion des ministères et signalent l'ouverture à de nouveaux développements dans l'histoire de l'Église.

Avec cette cinquième catégorie la question progresse vraiment. Mais elle ne suffit pas, à mon avis. Il faut examiner de plus près cette non-présence des femmes. Est-elle si "innocente" de toute contrainte sociale, littéraire et méthodologique de la part de l'analyste? N'admet-elle comme interprétation qu'une fin de non-recevoir ou une neutralité absolue par rapport à la suite des temps? Pourquoi, par contre, les épisodes de présence des femmes sont-ils si peu valorisés?

Que les mentions des ministères ne comportent que des personnages masculins ou que les séquences à personnages féminins ne comportent pas de mentions de ministères peut très bien relever du triage initial opéré par l'analyste, de ses préjugés sur la notion claire, occidentalement claire, d'un ministère. Ces préjugés rejoignent peut-être ceux de la société de type patriarcal représentée dans les textes, ce à quoi les études exégétiques de type historique auraient dû nous rendre sensibles.

Ajoutons à cela nos habitudes de lecture, et d'écriture, forgées par des siècles d'absence des femmes de la vie socio-politique. L'exercice de la prophétie dans le Nouveau Testament en fournit plusieurs exemples. De nombreux commentaires, exégétiques ou autres, parleront de charisme prophétique quand il s'agit d'une femme qui prophétise, mais de ministère prophétique officiel quand il s'agit d'un homme. Roger Gryson ouvre ainsi la conclusion générale de son livre remarquable **Le ministère des femmes dans l'Église ancienne**¹: "Dès les origines du christianisme on voit que des femmes jouent un rôle important et occupent une place de choix dans la communauté chrétienne. Saint Paul cite avec éloge plusieurs femmes qui l'ont assisté dans son labeur apostolique. Des femmes jouissent du charisme de prophétie. On n'en voit pas, cependant, qui exercent des fonctions dirigeantes au sein de la communauté". (Les soulignés relèvent de l'auteur de l'article.) Or, en d'autres contextes, un rôle important dans la communauté et une place de choix, le travail d'habile et dévoué assistant de Paul, le fait de prophétiser suffisent à identifier certains disciples masculins comme exerçant des fonctions dirigeantes.

Que dire de l'ambiguïté des traductions d'usage courant! Où, par exemple, diakonos dit de Phœbé en Rm 16, 1 devient "diaconesse", et attribué à Paul et à ses proches collaborateurs est traduit par "ministre" ou "serviteur de Dieu" au sens noble. Écrivons uniformément "ministre" partout où il s'agit de service à la communauté ... et nous verrons des femmes apparaître en poste.

Partir de la constatation qu'on ne trouve pas de noms de femmes dans les récits dits d'appel ou de vocation mérite aussi quelques remarques. On a groupé sous ce nom des passages à structure similaire où Jésus appelle des hommes à sa suite. Or, on ne peut enfermer toutes les formes d'appel sous les récits stéréotypés de Mc 1, 16-20 et parallèles: ils concernent les frères Simon et André, Jacques et Jean, et déjà le schéma littéraire diffère en Jn 1, 35-51 pour la rencontre avec Jésus des mêmes Simon et André. À chercher artificiellement les femmes dans telle situation donnée on en vient à occulter leur présence constante dans l'entourage du Maître, présence que nous découvrons au pied de la croix, par flash-back, chez Marc et Matthieu (Mc 15, 40-41) mais dont Luc nous avertit dès le début de la carrière de Jésus (Lc 8, 1-2).

Le Nouveau Testament ne répondra véritablement à la question du ministère des femmes que si l'on tient compte de toute sa réalité. Dans l'article cité en note, j'ai suggéré une reprise du problème à la base, une lecture systémique qui éviterait les culs-de-sac des procédés thématiques. À partir du fait textuel que notre mot ministère dérive via le latin du verbe grec *diakoneō* employé par le Nouveau Testament et

¹ Gembloux, J. Duculot, 1972, p.173.

qui signifie servir, et que le ministre c'est donc celui ou celle qui fait quelque chose au service de la communauté - et sans thématiser ce service à partir de notions d'aujourd'hui - j'ai amorcé l'observation de l'activité des personnages d'évangiles, épîtres, Actes et Apocalypse. En me gardant surtout de passer d'emblée aux listes de ministères fournies par Paul, sous peine que de grands pans du texte échappent à mon étude, et des plus intéressants puisqu'il s'agit de la vie des églises prises sur le vif. Ces listes ont besoin de l'éclairage de la vie quotidienne de l'époque et vice-versa.

Dans les évangiles, la première mention des femmes devenues disciples en Lc 8, 3 les range étonnamment parmi les disciples itinérants qui partagent le ministère même de Jésus. On s'attendrait plutôt à les retrouver dans la représentation des vertus chrétiennes à domicile, dans leur fonction d'épouses et de mères. Dans le processus de classement des personnages autour de Jésus, qui va de la foule curieuse et neutre à la masse anonyme de nouveaux disciples jusqu'au noyau des intimes, un groupe de femmes est placé au niveau des Douze et avec eux. Ces femmes serviront même de lien entre eux et Jésus à la reprise de leur relation avec lui après la résurrection. Lien obligé? Lien obligé, oui, d'après le texte tel qu'il est écrit. Sa signification reste à sonder et à élucider. Également d'après le texte tel qu'il est écrit, rien ne nous autorise à décréter l'impossibilité de la présence de femmes parmi les soixante-douze disciples envoyés en mission (Lc 9, 1-6; 10, 1-20) avec le même mandat et les mêmes recommandations qu'aux Douze. Les arguments extérieurs d'impossibilité sociologique ne valent plus, puisque ces disciples voyageaient par deux.

Dans les épîtres, Actes et Apocalypse, des femmes apparaissent ou peuvent apparaître aux différents postes ecclésiaux, y compris quand on les aborde par les listes de Paul, dès qu'on replace dans une perspective plus globale la question des ministères. Dès qu'on remplace ses propres conceptions par l'acquiescement à la réalité néotestamentaire. Dès qu'on ne définit pas automatiquement services des femmes de l'époque par services domestiques d'appoint et qu'on traduit, comme pour les hommes cités, la mention de leurs "travaux" par "peines apostoliques". La remarque s'applique à leur présence en général dans le Nouveau Testament qui gagne de nouveaux horizons quand on se sensibilise au fonctionnement du langage inclusif de nos grammaires masculines. Nous oublions que le terme disciple recouvrait des hommes et des femmes; nous lisons exclusivement au masculin des passages adressés aux deux sexes.

Quant aux passages qui excluraient les femmes des ministères (comme 1Co 14, 34-35 qui leur commande de se taire c'est-à-dire de ne pas parler dans les assemblées, et 1Tim 2, 11-15 qui leur interdit d'enseigner) il faudrait d'abord résoudre leurs contradictions internes et étudier leur articulation avec les passages positifs du même corpus avant d'en tirer quelque conclusion. Comment la prophétesse agréée

de tous de 1Co 11 pourra-t-elle éviter de fournir un enseignement à l'assemblée? Comment celle qui répond à l'invitation à la virginité de 1Co 7 pourra-t-elle être "sauvée par sa maternité" (1Tim 2, 15)? Comment la descendante d'Ève ramenée à une soumission de nature et de culpabilité (vv. 12-15) lira-t-elle Galates 3, 28 où Paul déclare que dans le Christ il n'y a plus de distinction entre l'homme et la femme, entre Adam et Ève?

Enfin, un autre phénomène se fait jour à travers les années de rédaction du Nouveau Testament. À mesure que l'église se hiérarchise, sur le modèle de la société du temps, dans la même mesure apparaissent les conseils de soumission adressés aux femmes, disparaissent les mentions de leurs activités communautaires et domine dans les épîtres de la fin du siècle la louange des vertus familiales qui leur reviendraient comme héritage chrétien. Les lectrices du Nouveau Testament se prennent à regretter les entretiens hautement théologiques de Jésus avec la Samaritaine, Marie et Marthe de Béthanie!

Quelles que soient les réponses du Nouveau Testament, quels que soient les angles d'analyse abordés, les résultats appelleront une nouvelle question dont on ne peut faire l'économie. L'état dans lequel nous trouverons les femmes autour de Jésus et dans les communautés du premier siècle est-il normatif pour la solution de nos problèmes actuels, ceux de la condition sociale féminine et ceux de la réalité ecclésiale? La place des femmes dans le Nouveau Testament donne-t-elle la mesure de la place des femmes dans l'Église du vingtième siècle? **La révélation ne porte pas sur la forme de société dans laquelle le Verbe s'est incarné, donc pas non plus sur le vécu féminin de l'époque.** Le Nouveau Testament reflète des sociétés, et des églises, qui n'ont pas encore complètement rajusté leurs moeurs à la Bonne Nouvelle. Il faut s'attendre à ce que, à l'intérieur du Nouveau Testament, certaines pratiques soient même à ré-évaluer, et à l'aune de ce que Jésus a apporté, de l'idéal évangélique né de lui. Ce critère, plus qu'une pratique établie si longue soit-elle constitue l'instance première et dernière de nos questions, de nos réponses et de nos traditions au chapitre des ministères d'église.



QUEL SACERDOCE POUR LES FEMMES AU DÉBUT DU CHRISTIANISME?

Flore Dupriez - Vasthi

Personne ne conteste que le Christ ait eu envers les femmes une attitude d'ouverture inhabituelle dans la société de son temps. Les évangélistes en témoignent, même s'ils ont écrit plusieurs années après sa mort.

Jean (4, 5-42) nous dit à propos de la rencontre de Jésus avec la Samaritaine que les disciples furent plus qu'étonnés de le voir converser avec "une femme" à qui il fit confiance au point de lui confier une action missionnaire.

Marie-Madeleine eut la première le privilège de voir le Christ ressuscité (Jn 20, 11-18, Mc 16, 9-11, Mt 28, 9-10). Il lui parla d'une Alliance qui désormais changerait les relations entre les humains et la Divinité dont ils sont filles et fils. Lc (24, 11) témoigne, quant à lui, du scepticisme des hommes de la communauté devant l'annonce incroyable de la résurrection faite par des femmes. Pierre, par contre, sera cru beaucoup plus aisément (*Ibid.* v. 31) Ici, se dessine déjà le processus d'institutionnalisation qui se fit sans les femmes dans une société où l'autorité était du côté des hommes.

Il semble pourtant qu'il y ait eu une réelle présence féminine dans la première évangélisation. Les quatre filles de Philippe ont prophétisé à Césarée. Paul (1 Cor., 11, 13-16) reconnaît d'ailleurs cette fonction aux femmes.

Lorsque les premières communautés chrétiennes se réunissaient pour des repas commémorant la dernière Cène, ces réunions se faisaient sûrement autour du père de famille, comme le voulait la coutume juive, mais en fut-il ainsi ailleurs? À Rome, les hommes se convertirent peu au christianisme surtout dans les classes privilégiées alors que les femmes jouèrent un rôle actif dans l'annonce de la Bonne Nouvelle, avec la liberté que leur laissait la société.

Les femmes ont évangélisé et elles ont aussi témoigné de l'Évangile par le martyre comme le démontre, par exemple, la Passion de Félicité et de Perpétue racontée par Tertullien. Le rôle de confesseuses de la foi ne leur sera pas contesté et Agnès, Cécile, Lucie seront longtemps citées en exemple. Or, la **Constitution apostolique** d'Hippolyte (début du III^e siècle) reconnaissait que *la confession par le martyre équivalait à la dignité de la prêtrise*. Ainsi, à celui qui avait été en prison dans les chaînes, il ne fallait plus imposer les mains pour le ministère de diacre ou de presbytre. Suzanne Tune dans un ouvrage récent (**Brève histoire des femmes chrétiennes**, Paris, le Cerf, 1989, 296p.) fait remarquer que ce texte n'a pas été appliqué aux femmes (p. 137).

Le contexte sociologique

Ce contexte est déterminant pour comprendre l'évolution du christianisme. Celui-ci est né dans la société juive qui avait une classe sacerdotale à laquelle on appartenait par la naissance. Puis il s'est développé dans le monde gréco-romain. Les Grecs avaient une longue tradition philosophique qui depuis le pythagorisme mettait l'accent sur la primauté de la raison sur le corps, avec une nette tendance à voir les femmes du côté de l'irrationnel et de la matière.

Les Romains aussi avaient une classe sacerdotale qui fut toujours près du pouvoir mais, surtout, ils avaient conquis un immense empire qu'ils géraient de manière très centralisatrice, avec un grand sens du pouvoir et une administration bien réglée ainsi qu'une armée puissante. Il existait là un modèle de fonctionnement qui avait fait ses preuves. La primauté de l'évêque de Rome s'est d'ailleurs très vite établie dans l'Église chrétienne, et Rome, elle-même, devint le centre de la chrétienté.

L'Orient avait, par contre, donné à l'empereur une aura que les Romains n'ont pas voulu attribuer à leurs dirigeants durant toute la République, craignant un retour de la royauté. Mais, au début de l'ère chrétienne, les empereurs romains, à l'exemple des monarques orientaux, seront divinisés et recevront un culte.

Entouré de toutes ces influences, le christianisme va naître d'abord Bonne Nouvelle, *message de libération*; pour cette raison, il fut très vite persécuté car il contenait un germe révolutionnaire. Les persécutions le firent connaître: le courage des martyrs intrigua et suscita des adhésions nouvelles.

Apparition d'un discours théologique

Ce ne furent pas les persécutions qui mirent la nouvelle religion en péril mais les hérésies: hérésies judaïsantes, gnostiques, anti-trinitaires. Face à elles, l'Église naissante dut préciser sa doctrine. Un discours théologique se construisit alors en Orient comme en Occident pour répondre aux courants jugés non orthodoxes. Dans ce débat capital pour l'avenir du christianisme comme religion, les femmes n'eurent pas leur place alors qu'elles avaient pu évangéliser et prophétiser. Si le martyre leur avait permis d'être les égales des hommes, la discussion doctrinale, qui nécessitait une préparation intellectuelle hors de leur atteinte et l'institutionnalisation, qui demandait l'autorité qu'elles n'avaient pas non plus, les mirent à l'écart dans l'évolution de la vie ecclésiale.

La lutte contre les hérésies, qui avait renforcé le pouvoir des hommes joua d'autant plus contre les femmes que l'Église se méfia d'elles car certains mouve-

ments gnostiques leur donnaient beaucoup de place si l'on songe, par exemple à Priscilla et Maximilla dans le Montanisme. Le christianisme orthodoxe se démarqua en soutenant que l'Église SEULE pouvait montrer aux femmes et aux hommes quelle était la vie voulue par Dieu pour arriver au salut. Toutes celles ou tous ceux qui s'imaginaient pouvoir atteindre la Connaissance par une autre voie faisaient nécessairement fausse route.

Édification de fortes structures

"L'orthodoxie" avait aussi compris que les idées à elles seules ne pourraient établir une religion et que celle-ci avait besoin pour survivre d'une charpente forte qui la structurerait et lui permettrait d'unir les fidèles dans une communauté de doctrine et de pratiques. La hiérarchie ecclésiastique devint la marque tangible de la succession apostolique. Ainsi l'Église, comme un État, suppléait à une béance laissée par la société et mettait fin aux discordances par un pouvoir fort.

Il ne faut pas perdre de vue non plus la *crise morale* traversée par l'empire romain qui put trouver dans le christianisme institué des réponses et des remèdes d'autant plus adéquats que la hiérarchie catholique précisait des points de doctrine et de morale capables de restructurer l'ordre social.

L'infériorisation des femmes

Mais que devenaient les femmes dans cette institutionnalisation faite par le christianisme? Écoutons Tertullien (IIe siècle) dans le **Voile des femmes** (9,1): "Il n'est pas permis à la femme de parler dans l'Église et pas davantage de baptiser, d'offrir, ni de revendiquer pour elle aucune part d'une fonction propre à l'homme, encore moins du ministère sacerdotal." A cette époque la hiérarchisation de l'Église était déjà entamée et les femmes n'y avaient pas de place, pas plus qu'elles n'étaient citoyennes dans l'État romain ou la cité grecque.

L'on sait par ailleurs qu'il y a eu un ordre de veuves institutées, très respectées et chargées des oeuvres de charité ainsi qu'il a pu y avoir des diaconesses dans le monde oriental plus qu'en Occident. Cependant il semble que, pour Tertullien, les femmes n'aient pas même eu le rang de laïcs. Le nouveau code de droit canon présenté en janvier 1983 précise d'ailleurs que les femmes ont désormais droit à toutes les fonctions des laïcs. A. Faivre (**Les laïcs aux origines de l'Église**, Paris, le Centurion, 236 p.) pose avec pertinence la question suivante: cela signifie-t-il qu'elles ne les avaient pas auparavant?

A la fin du IVe siècle, les **Constitutions apostoliques** (III, 9-13) résument très bien tous les arguments qui ont joué pour exclure les femmes de la hiérarchie sacerdotale:

"Quant à ce que les femmes baptisent, nous vous informons du danger important où se mettent celles qui osent agir ainsi. C'est pourquoi, nous ne le conseillons pas, car c'est incertain, ou plutôt, c'est illégal et impie. En effet, si la tête de la femme c'est l'homme, c'est lui aussi qui a été choisi pour le sacerdoce; il n'est pas juste de mépriser la création et de délaisser ce qui est premier pour aller vers le corps venu en dernier: car la femme, c'est le corps de l'homme, issu de son côté, soumis à lui et distinct de lui en vue de la procréation. En effet, il est dit: "Lui, il dominera sur toi. Car l'homme est le chef de la femme, puisqu'il en est la tête". Si plus haut nous avons interdit aux femmes d'enseigner: comment consentirait-on à ce qu'elles exercent le sacerdoce contre nature? Car cette aberration consistant à instituer des prêtresses pour des déesses féminines provient de l'athéisme des païens et non de l'institution du Christ.

Nous avons compris que ce texte reflète le mode de pensée et d'agir d'une société patriarcale où seule l'autorité masculine a une réelle valeur. La philosophie grecque, on l'a dit, mettait les hommes du côté de la tête. Dans sa **Politique**, Aristote pensait que la nature elle-même justifiait la supériorité de l'homme destiné à commander. Nous trouvons aussi dans ce texte le profond besoin que l'Église a eu de se démarquer du paganisme et encore plus des cultes féminins.

Le célibat sacerdotal

Dans de telles conditions, il est normal que l'on ait mis plus en valeur le rôle des apôtres que des femmes dans la diffusion du message du Christ. C'est dans cet état de crainte envers l'irrationnel que les responsables de l'Église vont créer une nouvelle classe sacerdotale qui se démarquait de celles qu'avaient connues les siècles antérieurs. Les prêtres montreraient désormais la supériorité de leur fonction en renonçant à l'exercice de leur sexualité. Il ne s'agissait pas tant de vivre dès ici-bas dans la condition des anges comme on le recommandait aux vierges parce que la parousie était proche mais plutôt de créer un nouveau pouvoir cautionnant l'orthodoxie.

Seulement cette lutte des hommes d'Église contre leur instinct de vie, contre l'hérésie, contre le partage du sacerdoce avec les femmes leur a fait oublier l'égalité des femmes et des hommes en Christ.



FAUT-IL DIRE OUI À L'ORDINATION DES FEMMES?

Yvette Laprise - Myriam

La question de l'accession des femmes au sacerdoce ordonné a fait couler tellement d'encre et dépenser tellement de salive qu'il semble que le sujet soit épuisé.

En acceptant de joindre ma voix au concert des artisans et artisanes d'une Église renouvelée, je n'ai pas la prétention de boucler la boucle mais de contribuer à faire rebondir la question à partir de ma propre conviction.

Faut-il dire oui à l'ordination des femmes? Avant de répondre, je rappellerai brièvement la situation qui prévaut depuis des siècles dans notre Église. En contre partie, j'esquisserai, à grands traits, la figure de ce que pourrait être une Église renouvelée. Cette problématique une fois établie, il sera plus facile de pointer les obstacles qui s'opposent à une remise en question radicale de la situation actuelle et de penser certaines stratégies propres à faire advenir une ecclésiologie nouvelle.

1. La situation actuelle

L'Église, notre Église, Corps du Christ, est sainte. Ses rites sont sacrés. L'ordination au sacerdoce est sacrée. Bien que tous les baptisés soient devenus un sacerdoce saint et royal dans le Christ, certains hommes parmi eux reçoivent le pouvoir sacré de l'Ordre. Le mâle, revêtu du sacerdoce ordonné, a donc seul accès au sacré, se distinguant ainsi du peuple qui, lui, reste en attente devant l'autel réservé aux ordonnés. C'est le clergé qui apporte d'en haut toute grâce et toute vérité. L'Eucharistie est une propriété cléricale masculine. Sans la présence d'un fonctionnaire du sacré, il ne saurait y avoir d'Eucharistie car ce qui importe au plus haut point dans cette Église, c'est de faire des cérémonies valides. Dans cette sainte institution, la valeur normative est la masculinité et dans la masculinité c'est l'échelon hiérarchique qui prévaut.

C'est ainsi qu'après vingt siècles d'une telle pratique masculine, les responsables de l'Église-institution qui affirment reconnaître en cela un vouloir divin tiennent toujours les femmes pour inaptes à recevoir les mêmes missions de service que les hommes.

A ce modèle traditionnel d'Église, des croyants et des croyantes proposent un modèle renouvelé.

2. La situation souhaitée

D'une corporation transnationale masculine, on souhaite passer à une Église de baptisés avec un ministère façonné dans les paroisses et les communautés de base. La caste des clercs appartenant à une hiérarchie séparée et dominatrice est disparue. A sa place, naît une Église de disciples égaux, fondée sur des ministères charismatiques adaptés à la vie.

Dans cette Église, nous découvrons mieux le sens de la célébration où toute l'assemblée se dit Église. Un langage nouveau nous entraîne à penser que Dieu est toujours au-delà de tout ce que nous disons de lui et nous empêche de sacraliser indûment les lieux, les choses, les gestes des actions liturgiques.

Créer une Église renouvelée reviendrait, comme l'exprime Mary Hunt, à "passer d'un modèle pyramidal à celui d'un moulinet à vent, de telle façon que, comme l'Esprit souffle à travers (toute) l'Église, les voix qui étaient précédemment réduites au silence puissent se joindre au chœur théologique¹."

3. Comment passer d'une situation à l'autre?

Comment passer du modèle d'Église, qui a été celui de l'Occident chrétien pendant des siècles, où les rôles de représentation, d'autorité et de pouvoir sont réservés à l'homme, au modèle d'une Église renouvelée où tous les disciples sont égaux? L'ordination des femmes serait-elle l'atout majeur pour en arriver à cette conversion?

L'histoire récente du mouvement féministe nous relate trois tentatives propres à faire advenir cette conversion.

La première expérience, mettant de l'avant *la complémentarité des sexes*, plaide en faveur de l'accession des femmes au sacerdoce ordonné. L'apport de valeurs féminines, en plus d'enrichir le leadership ecclésial actuel, donnerait à notre Église un visage nouveau où s'estomperait l'effigie du mâle et sa prédominance. "Appelées à rompre le pain" de Fran Ferder milite en ce sens².

¹ Mary E. Hunt, "Le ministère catholique: un passé patriarcal, un avenir féministe", in **Recherche et Vie**, no 20, p. 24.

² Fran Ferder, "Called to break bread" (Appelées à rompre le pain), citée dans l'article d'Elisabeth S. Fiorenza intitulé "Rassurer ou défier?", in **Recherche et Vie**, no 20, p.49.

La deuxième position, dans la ligne de pensée de Mary Daly¹, pose la question de savoir si les femmes peuvent encore appartenir à une Église intrinsèquement sexiste. Pour les adeptes de cette position, tout essai d'incorporer les femmes dans les structures actuelles de cette Église renforcerait encore leur exploitation par l'autre sexe. Donc *mieux vaut s'abstenir*.

Une troisième approche qu'on pourrait dire médiane, s'appuyant sur la théologie critique de la libération, formule, à la suite d'Elisabeth Fiorenza², l'aspiration des femmes à l'ordination en termes de *ministères égaux*. Cette approche analyse de façon critique les structures sexistes opprimantes de l'Église et de la tradition chrétienne. En même temps, elle redécouvre que, dans la foi et la communauté chrétienne, il y a des éléments et des traditions libératrices. Elle ne demande pas l'intégration des femmes dans des structures sexistes pas plus qu'elle ne recherche une séparation utopique, mais elle mise sur *la transformation tant des femmes que de l'Église*.

Ces trois positions, quelle que soit l'originalité du chemin emprunté et les panneaux routiers dont chacune se réclame, visent une réalité commune: la nécessité d'une Église renouvelée.

4. Les obstacles

D'après ces informations, le problème semble toujours se cristalliser autour de la question du sacerdoce féminin: faut-il dire oui à l'ordination des femmes?

Bien des obstacles balisent encore la route pour y arriver tant du côté du peuple que du côté de la hiérarchie. D'où vient, par exemple, que parmi ceux et celles qui se disent favorables à la participation active de la femme à la vie de l'Église, beaucoup encore reculent d'horreur quand on leur parle du sacerdoce?

D'autres ne refusent pas quelques modestes réformes touchant la place de la femme dans l'Église mais, pour ces personnes, la question du sacerdoce est préma-

¹ Mary Daly, citée par Elisabeth Schüssler-Fiorenza dans son article "Rassurer ou défier?" in *Recherche et Vie*, no 20, p. 52.

² Elisabeth Schüssler-Fiorenza, *En mémoire d'elle*, Essai de reconstruction des origines chrétiennes selon la théologie féministe, Ed. du Cerf, 1986, 482 p., article "Rassurer ou défier?", in *Recherche et Vie*, no 20, p. 63.

turée, secondaire. Il y a des problèmes beaucoup plus urgents pour les femmes et pour l'Église.

Au niveau hiérarchique, la barrière qui paraît quasi infranchissable c'est la question du pouvoir. Le mot pouvoir utilisé pour désigner la motivation des femmes cherchant la complète égalité est universellement gênant pour les hommes. L'accession des femmes au sacerdoce serait ressentie par eux comme une perte de pouvoir et de prestige. Les plus hautes instances de l'Église n'y échappent pas.

Autre pierre d'achoppement, l'impossible dialogue. Alors que le mouvement des femmes se fonde sur *l'expérience* pour obtenir l'égalité, les tenants de l'Église masculine s'en tiennent, eux, aux *principes* pour maintenir le statu quo; il n'existe aucune voie d'accès qui permette aux femmes de faire parvenir leur expérience au niveau où se formulent la doctrine et la ligne de conduite de l'Église traditionnelle, de sorte que le dialogue que propose l'Église mâle n'est en fait qu'un monologue déguisé. D'un côté, on adopte à l'égard des femmes un langage officiel qui se veut bienveillant et compréhensif alors que, dans le même temps, on maintient en pratique un refus de changement manifeste.

Dans pareil contexte, il devient de plus en plus évident que recourir à des arguments logiques et intellectuels ne fait que fournir d'autres justifications en faveur des structures sexistes.

5. Les stratégies

Le fait que la situation soit humainement insoutenable pour certains et chrétiennement scandaleuse pour d'autres n'est-il pas lui-même un appel à se mettre en route malgré les barrières de l'intransigeance et de l'incompréhension?

Mais quelle attitude adopter: rassurer ou déranger, patienter ou défier? Quoi qu'il en soit, il importe de proposer des solutions réalistes, de faire des revendications concrètes, systématiques et graduelles dans tous les secteurs d'activité.

Par exemple:

- Former un comité de vigilance qui ait pour tâche de dénoncer publiquement le sexisme patriarcal partout où il s'exprime.
- Encourager et engager des débats publics de façon à ce que la population prenne conscience des problèmes et puisse s'impliquer concrètement dans la discussion des différentes hypothèses de solutions.
- Encourager les hommes et les femmes à cesser de demander l'ordination tant et aussi longtemps que l'Église institution maintiendra ses traditions sexistes.

- Envisager la possibilité de tenir annuellement un jour de "grève religieuse de la faim" pour dénoncer la dénaturation par le sexisme, de la communion eucharistique telle que voulue par Jésus.
- Réclamer au début de chaque célébration sacramentelle une confession publique du péché de sexisme.

Quelle que soit la stratégie adoptée, elle ne sera efficace que si elle s'inscrit dans une expérience collective où les forces se conjuguent pour former un vaste réservoir de rêves, d'énergie et de projets communs.

6. Ma position

Quand on m'a demandé de participer à ce panel-débat, ma position était ferme: le combat devrait être mené non pas pour obtenir l'accession des femmes au sacerdoce ordonné mais plutôt en vue de l'abolition des ministères ordonnés, ce qui ne s'oppose en rien à l'existence de ministères reconnus essentiels à toute institution.

Que peut-on, en effet, escompter d'un accès des femmes au sacerdoce ordonné? La distribution des rôles sera modifiée mais les figures du sacré seront-elles pour autant touchées et l'univers de la discrimination qui, pour n'être plus sexuel, sera-t-il aboli?

L'ordination des femmes dans les conditions actuelles m'apparaît une question piégée. Elle ne pourrait devenir une question clé, que si elle conduisait à mettre en lumière une nécessaire désacralisation des ministères ordonnés et à poser le problème de l'ordination des hommes eux-mêmes. Alors nous aurions des ministères qui ne seraient que des services dans le sens évangélique, sans sacralisation des personnes, ce qui ne peut arriver, à mon sens, qu'en ébranlant les structures existantes. Si le patriarcalisme est un mal, ni les hommes ni les femmes ne devraient accepter l'ordination dans ces structures sexistes de péché.

Pour moi, l'enjeu n'est pas de dire oui ou non à l'ordination des femmes dans l'Église actuelle mais de vérifier si Jésus et l'Évangile ont encore cette force libératrice qui rend les femmes capables de se redresser et de marcher. C'est à une révolution que nous sommes convoqués. Serait-il honnête d'en rejeter tout le poids sur les seules épaules de quelques femmes ayant réussi à s'introduire dans l'enceinte sacrée réservée aux hommes?

L'ordination des femmes au ministère sacerdotal n'est pas seulement un problème de femmes. C'est une question théologique et spirituelle qui affecte la crédibilité et la vie de l'Église tout entière. Le maintien de la pratique de la discri-

BALLADE DES EXILÉES
inspirée du psaume 137
PSAUME POUR UN TEMPS DE DISGRÂCE

Marie Gratton Boucher - Myriam

Au bord des fleuves de tous les exils
 auxquels nous condamne le patriarcat,
 nous nous tenons debout,
 le temps n'est plus aux larmes,
 aux peupliers d'alentour
 reste hissée la bannière de nos combats.

Et c'est là que nos geôliers osent
 nous demander des cantiques,
 les ravisseurs de notre liberté chrétienne
 nous commander des chants de joie.
 "Chantez-nous, disent-ils,
 un cantique de soumission,
 là seulement vous trouverez
 votre salut et votre gloire."

Comment chanterions-nous
 un cantique à l'Esprit qui libère
 sur une terre où l'on nous traite en étrangères?
 Si je t'oublie, liberté chrétienne,
 Que ma droite ... et ma gauche se dessèchent!

Que ma langue s'attache à mon palais
 si je perds ton souvenir,
 toi qui fraternisas avec Jeanne,
 Salomé, Marthe, Marie et la Samaritaine.
 Mourront mes soeurs et mes filles,
 mes frères et mes fils,
 emportés par un même malentendu,
 si je ne mets pas ton message libérateur
 au plus haut de ma joie!

Souviens-toi de nous,
 inaugurateur de la nouvelle Alliance,
 contre les défenseurs et les détenteurs
 du pouvoir patriarcal
 que perpétue ton Église.

Souviens-toi de nous quand ils disent:
 "Femmes, vous n'avez pas de place parmi nous,
 tenez-vous à l'écart, restez soumises.
 Quel autre honneur vous faut-il?
 Comme soeurs, comme mères, comme servantes,
 mésestimeriez-vous, ingrates, le privilège
 d'être l'escabeau de nos pieds?"

Patriarcat dévastateur,
 nous n'appelons pas contre toi le feu du ciel,
 déjà tu trembles sur tes bases,
 nous ne souhaitons pas que tu paies davantage
 le prix des maux que tu nous valus.
 Heureux cependant qui saisira les signes des temps
 et brisera les jougs qui nous oppriment,
 qui pavera la voie pour le retour des exilées.
 Heureux les hommes de bonne volonté
 prisonniers eux aussi de la forteresse patriarcale
 qui souhaitent remiser les trônes,
 descendre les ponts-levis et combler les fossés.

Au bord des fleuves de tous les exils,
 nous nous tenons debout,
 le temps n'est plus aux larmes,
 (peut-être n'est-il même plus aux revendications).

Au bord des fleuves de tous les exils,
 fortes de ta mémoire, fils de Marie,
 pour la justice,
 nous bâtissons!



LA THÉOLOGIE DE LA DIACONIE EST NÉGATIVE POUR LES FEMMES

Louise Melançon - Myriam¹

Dans le numéro de *Concillium* de septembre 1988 dont le thème est: **La diaconie - Une Église pour les autres**, Fiorenza introduit le point de vue critique féministe autour de deux points majeurs:

1 Le premier se résume ainsi: **l'ecclésiologie de service cache la réalité du statut ministériel subalterne et secondaire des femmes, en cachant l'inégalité institutionnelle d'une Église hiérarchique**:

"Dans une situation ministérielle d'inégalité institutionnelle, la théologie du ministère comme service et l'ecclésiologie de service qui la sous-tend contribuent à intérioriser et à légitimer le statu quo patriarcalo-hiérarchique en termes théologico-spirituels." (p. 113).

L'auteure montre, en effet, que "la théologie de la diaconie" représente un courant progressiste qui vient d'une conception des rapports de l'Église au monde souvent exprimée depuis Vatican II, mais lequel courant n'a pas critiqué les soubassements sociaux de son langage à savoir que "la théologie de service a des implications différentes pour les hommes et les femmes, les ordonnés et non-ordonnés, les puissants et les sans-pouvoir" (p. 111). Le développement de cette théologie en même temps que la pénurie de prêtres a produit une explosion de ministères spécialisés qui ont d'ailleurs permis la participation sans précédent des femmes à diverses tâches pastorales. Mais, conformément au droit canon, les femmes sont limitées en raison de leur sexe dans les pouvoirs qu'elles peuvent exercer - en même temps qu'elles sont considérées comme bénévoles ou sous-payées. Voilà la réalité que cache la théologie de la diaconie et donc, en conséquence, sa fonction idéologique.

Cette théologie, toujours selon Fiorenza, est d'autant plus contestable qu'elle s'agence parfaitement, dans notre culture occidentale, au mythe de la "vraie condition féminine" de telle manière que les femmes sont socialisées pour l'amour désintéressé, pour accomplir des services gratuits en famille et des services bénévoles dans la vie publique. Mais cette théologie a aussi des soubassements classistes, racistes et colonialistes: "La société patriarcale a aussi besoin pour fonctionner d'une

¹ Ce texte est un compte-rendu de l'article "Servir à table". Une réflexion de théologie critique féministe sur la diaconie parue sous la signature de Elisabeth Schüssler Fiorenza dans la revue *Concillium*, no 218, septembre 1988, pp. 109-120.

"classe serve", d'une "race serve" ou d'un "peuple serf", qu'il s'agisse d'esclaves, de serfs, de domestiques, de coolies ou de nounous: (p. 115). De cette manière les femmes sont aussi impliquées dans l'exploitation d'autres femmes.

Finalement, le mythe de la féminité est en réalité vécu par un petit nombre de femmes des classes supérieures qui ont le moyen de le vivre, alors que les travailleuses des basses classes, ou des classes moyennes, doivent supporter toutes les tâches, à la fois de la domesticité et du travail à l'extérieur de la maison. C'est ainsi que le discours théologique sur le ministère de service ne contribue pas à abolir les divisions de race, de classe et de sexe, mais plutôt les camoufle et les perpétue.

2 Le deuxième point majeur soulevé par Fiorenza concerne l'utilisation que les féministes chrétiennes font de cette théologie du service.

Certaines continuent de considérer la diaconie comme une catégorie essentielle. Soit qu'en s'appuyant sur l'étymologie qui marque une différence entre la diaconie (*diakonia*) et le servage (*douleia*), elles considèrent la diaconie comme un choix libre de se mettre au service de ... comme l'a fait Jésus, et donc une libération. À cela Fiorenza réplique: les gens privés de pouvoir dans la culture et l'Église patriarcales ne sont pas à même de "choisir librement" cette condition ... À ce moment les féministes chrétiennes étendent le double langage à celui de la libération et le récupèrent. Soit qu'elles interprètent le ministère du Christ "serviteur-souffrant" comme une contestation du pouvoir-sur par un pouvoir-pour ... Mais, répond notre auteure, cela n'empêche pas l'Église patriarcale de continuer d'exercer son ministère comme pouvoir-sur: "Elle demeure structurée en une hiérarchie de dualisme des pouvoirs: ordonnés/non-ordonnés, clercs/laïcs, religieux/séculiers, Église/monde (p. 118).

Solutions

Fiorenza propose alors deux directions pour en sortir:

1- utiliser plutôt la catégorie biblique *oikodonia*: "édification de la communauté", qui est attribuée dans le Nouveau Testament à toutes les fonctions ecclésiales de direction, apôtres, prophètes, assistant(e)s, coopérateurs-trices et collaborateurs-trices missionnaires.

2- La notion de diaconie devrait être réservée pour contester ceux qui ont le pouvoir effectif et les privilèges dans l'Église et la société patriarcales, conformément à son usage évangélique (cf. le logion de Mc 10, 42-44) qui vise le contraste entre les structures sociales de domination et les "communautés de disciples

(suite page suivante)

L'AUTRE SEXE ACCÈDE À LA MITRE ET À LA CROSSE ÉPISCOPALE

Monique Hamelin - Vasthi

Non, ce n'est pas un conte de l'an 3000.

Non, ce n'est pas notre chronique humoristique.

Oui, pour la première fois au sein de l'une des trois principales branches du christianisme (catholique, orthodoxe, anglican), une femme est consacrée évêque.

L'événement a eu lieu le 11 février dernier dans le diocèse épiscopalien de Boston et si le débat a fait rage avant sa consécration, il continue tout autant depuis.

Mais qui est-elle cette nouvelle évêque?

Elle se nomme Barbara Harris.

Elle a 58 ans.

Elle est noire et divorcée.

Elle a milité pour le droit de vote des noirs au Mississippi.

Elle n'a pas fait d'études universitaires ni de "vraies" études théologiques dans un séminaire.

Elle a très peu d'expérience de travail comme ministre de paroisse.

Elle était directrice de WITNESS, une revue d'extrême gauche de l'Église épiscopalienne. Cette revue s'est prononcée en faveur des homosexuels et contre la politique américaine en Amérique centrale.

Alors, autant parce qu'elle est femme que pour ses positions avant-gardistes, les traditionalistes et les conservateurs se sont opposés à son investiture. Elle est d'ailleurs la première personne divorcée à accéder à un tel rang.

Que fait l'Église catholique? Mgr Basil Hume, primat catholique d'Angleterre, non seulement déplore l'ordination des femmes à la prêtrise, mais trouve aussi que c'est tragique pour la démarche oecuménique des anglicans et des catholiques.



(La théologie de la diaconie)

égaux". La théologie de la diaconie reflète plutôt l'autre tradition de Luc, et post-paulienne, qui a cessé de comprendre le paradoxe radical des premières communautés. Et Fiorenza de conclure:

"Le ministère ne doit plus être conçu comme "service" mais doit être entendu comme "égalité par le bas" en solidarité avec ceux qui luttent pour leur survie, pour l'amour et pour la justice" (p. 120).

L'ABBAYE ROYALE DE FONTEVRAUD AUX XVII^e et XVIII^e SIÈCLES.

Patricia LUSSEAU, Hérault _ éditions, 1986, 257p.

Flore Dupriez - Vasthi

Il s'agit d'un livre fort bien documenté sur la règle, les constitutions, le gouvernement, la vie religieuse, l'administration temporelle de Fontevraud.

La communauté mixte de Fontevraud fut fondée au début du douzième siècle par un "maître spirituel", Robert d'Arbrissel. Il voulut la mixité pour éprouver la vertu des hommes qui vivaient dans le voisinage de femmes. Il donna le pouvoir de la direction à une femme en se référant aux dernières paroles du Christ confiant Jésus à Marie: "Fils, voici ta mère; mère, voilà ton fils."

Il y eut dans l'histoire de l'Église, d'autres abbayes mixtes mais Fontevraud fut la seule à être dirigée par une femme. Autre originalité de cet ordre: il relève directement du Saint-Siège et non de l'évêque de Poitiers.

Les abbesses vont gouverner Fontevraud avec zèle et autorité: durant deux siècles, elles appartiendront à la famille royale de Bourbon. Elles seront érudites, bonnes théologiennes, intellectuelles, mystiques.

Les religieuses de chœur sont pour la plupart issues de noblesse provinciale: le spirituel est à Fontevraud confié à la noblesse tandis que le temporel l'est au tiers-ordre.

Les liens entre le pouvoir royal et l'abbesse de Fontevraud seront étroits. Le roi protège l'abbesse pour qu'elle puisse faire respecter ses droits et privilèges. L'abbesse, en revanche, marque un profond attachement à la dynastie régnante. Et curieusement, la France gallicane, qui protège le pouvoir de ses évêques face à celui de la papauté, va donner aux abbesses de Fontevraud la possibilité d'être indépendantes face aux évêques et de dépendre directement de Rome. De cette façon, elles obtenaient un pouvoir absolu à l'image de celui de la royauté.

En 1638, les moines se révoltèrent contre l'autorité de l'abbesse. Ils estimaient qu'ils avaient le droit d'être plus considérés car ils étaient des prêtres ordonnés, qu'ils avaient plus d'instruction, qu'ils détenaient la juridiction spirituelle puisqu'ils donnaient les sacrements. Les dernières paroles du Christ ne signifiaient pas, selon eux, que l'abbesse avait une juridiction spirituelle sur les sacrements et les religieux de l'ordre. C'était plutôt saint Jean qui était devenu, d'après ces paroles, le pasteur spirituel de la Vierge.

(suite p. 32)

ET SI ON ORDONNAIT LES FEMMES...?

Marie-Jeanne Bérère, Donna Singles et Renée Dufourt:
Le Centurion, Paris, 1982, 190 pages.

Marie Gratton Boucher - Myriam

Publiée en 1982, l'étude de Marie-Jeanne Bérère, Renée Dufourt et Donna Singles sur les rapports entre femmes, symbolisme et sacré, n'est plus une nouveauté en librairie. Pourtant elle n'a rien perdu de son actualité ni de sa pertinence puisqu'elle aborde de front un ensemble de problèmes sur lesquels Rome s'entête obstinément à maintenir ses positions et qui se relie à son refus d'accorder aux femmes l'accès aux ministères ordonnés.

Le titre du livre: *Et si on ordonnait les femmes ... ?* c'est l'éditeur, m'a-t-on dit à l'époque, qui l'a voulu accrocheur, les auteures pour leur part, auraient, semble-t-il, préféré une formule mieux susceptible de traduire l'ampleur de leur propos. Elles souhaitent non seulement ni d'abord justifier et promouvoir l'ordination des femmes, mais plus largement et surtout mettre à jour et analyser les motifs profonds et souvent inconscients qui conditionnent l'attitude de l'Église dans ce dossier. Elles voulaient aller au fond des choses et décortiquer les rapports qui existent depuis la nuit des temps entre femmes, symbolisme et sacré. Aussi, bien que leur étude s'attache à étudier plus particulièrement la situation des femmes dans l'Église catholique, elle fournit des lumières qui permettent de débusquer les interdits et les tabous qui frappent partout les femmes dans les religions de type patriarcal. Ce faisant, les auteures ne se proposent pas de dédouaner l'Église de ses responsabilités ni de l'absoudre des injustices qu'elle commet à l'égard des femmes en montrant, qu'à des degrés divers, le mal sévit ou, à tout le moins, menace partout. Elles veulent manifestement souligner plutôt la fragilité des motifs théologiques habituellement utilisés pour justifier la position traditionnelle des autorités ecclésiales. Elles réussissent à démontrer de manière fort convaincante

que les oppositions les plus fortes étaient nourries d'arguments pensés, souvent de façon irrationnelle, dans deux domaines de la pensée qui dépassent les explications théologiques sur lesquelles a été bâtie la justification de la pratique de l'Église, c'est-à-dire, le sacré et la fonction symbolique. (p.8).

Les auteures abordent leur sujet en montrant les impasses d'une "théologie de la femme", dont tant de gens se gargarisent, qui permet d'exalter et d'élever sur un piédestal le prétendu "éternel féminin", tout en maintenant au bas de l'échelle dans la dépendance, la subordination et la soumission, les vraies femmes de la vraie vie. (p. 23). Elles explorent ensuite brièvement les mérites et les limites de l'ordina-

tion au diaconat qui officialiserait ce que les femmes accomplissent souvent déjà en oscillant "entre la mission clandestine et les fonctions de suppléance". (p.46).

Dans la deuxième partie de leur ouvrage les auteures démasquent les ambiguïtés des interprétations symboliques et montrent les parentés, sinon les complicités qui existent entre le symbolisme chrétien et le système patriarcal. Le fait que Jésus ait été un homme accentue encore la force des images stéréotypées à moins, bien sûr, qu'on consente à les dépasser en reconnaissant dans la résurrection le lieu où sont transcendées et réconciliées les limites inhérentes à la réalisation historique de l'Incarnation. (p.72).

Vient ensuite, dans une troisième partie, l'exploration de "l'influence souterraine du sacré sur la mentalité ecclésiale". (p.115). On y voit dénoncée la sacralisation progressive et outrancière des fonctions ministérielles dans l'Église, au détriment des intentions et des attitudes de Jésus si étranger aux orgueilleuses prétentions de la caste sacerdotale de son temps. Si par ailleurs les femmes sont tenues à l'écart de l'autel et du sanctuaire c'est qu'au même titre que le sacré elles font peur et fascinent. Leur capacité de donner la vie (ou de la refuser) ne leur confère-t-elle pas une sorte de pouvoir divin qu'il faut se garder d'associer à toute forme de culte qui prétend rapprocher la terre et le ciel et conférer la vie éternelle à ce qui déjà, en naissant de la femme, était marqué par la mort? Les auteures ne reculent pas devant les vraies questions et elles nous obligent à les considérer non seulement comme importantes et graves, mais comme incontournables.

Rome a beau à répétition en fermer la porte, l'accès des femmes aux ministères de sanctification et de gouvernement dans l'Église reste un dossier ouvert.



(L'abbaye royale...)

Jeanne-Baptiste de Bourbon, abbesse à ce moment, ne se laissa pas intimider, elle fit confirmer son autorité, ramena la paix dans l'ordre en anéantissant la révolte des religieux avec des arguments comme celui-ci:

Si les docteurs ont servi de lumières à l'Église, ils ont emprunté ces lumières des femmes prévenues des grâces particulières de Dieu ...
Si les hommes ont converti les peuples, les femmes ont converti des Royaumes entiers. Si la piété est accidentelle aux hommes, elle est naturelle aux femmes ... (p. 186)

La leçon à tirer pour nous du modèle de Fontevraud est qu'il faut interpréter les textes de façon à ce qu'ils aillent dans le sens d'un pouvoir et d'un sacerdoce donné aux femmes.

RÉFLEXIONS SUR LES MINISTÈRES DES FEMMES DANS LES ÉGLISES ORTHODOXES

Monique Dumais - Rimouski

Une théologienne orthodoxe de grande expérience, Elisabeth Behr-Sigel, nous présente dans son ouvrage, **Le ministère de la femme dans l'Église**, Paris, Cerf, 1987, des éléments de questionnement et de propositions au sujet des ministères des femmes dans les Églises orthodoxes. Je m'attacherai surtout à faire connaître ses prises de position sur cette question.

Dans son livre, elle aborde plusieurs aspects qui ont trait à la condition des femmes, tels que l'altérité homme-femme dans le contexte d'une civilisation chrétienne (chap. 1), la femme comme image de Dieu (chap. 2), Marie, mère de Dieu (chap. 6); mais c'est surtout au chap. 4: "La femme dans l'Église orthodoxe. Vision céleste et histoire", et au chap. 5: "La place de la femme dans l'Église" que sont soulevées les questions sur le diaconat et le sacerdoce féminin.

Dans la préface signée du 15 juillet 1987, le métropolite de Souroge, Antoine, indique: "La question de l'ordination des femmes au sacerdoce ne fait qu'être posée. Pour nous, orthodoxes, elle nous vient du "dehors". Elle doit nous devenir "intérieure" (p. 11). L'auteure, pour sa part, signale que le moment important, c'est la Consultation des femmes orthodoxes, organisée conjointement par le Conseil oecuménique des Églises et les Églises orthodoxes membres de ce Conseil, en septembre 1976, au monastère d'Agapia en Roumanie. Retraçons quelques aspects importants de la pensée orthodoxe au sujet des femmes.

L'Esprit-Saint et la féminité

Le théologien orthodoxe, Paul Evdokimov, a parlé du mystère de la femme, il voyait dans la Personne du Saint-Esprit, une maternité hypostatique, se prolongeant dans la maternité virginale de Marie, Théotokos, préfigurant de toute éternité la vocation de toute femme à la maternité spirituelle (cf. **La femme et le Salut du monde**, réédité, Paris, Desclée de Brouwer, 1978). Elisabeth Behr-Sigel rappelle également que l'Esprit-Saint est "l'archétype divin d'une féminité définie comme dynamisme de vie et de sanctification, comme maternité hypostatique" (p. 53). Elle présente quelques références intéressantes:

Un évangile apocryphe, **L'Évangile des Hébreux**, fait dire au Christ: "Ma mère, l'Esprit-Saint". Dans la **Didascalie des Apôtres**, écrit d'origine syrienne de la fin du III^e siècle, on trouve cette recommandation qui atteste d'ailleurs l'existence d'un ministère fé-

minin: "Honore le diacre à la place du Christ, honore la diaconesse à la place du Saint-Esprit." (p. 56).

La conception de la Tradition chez les orthodoxes

Elisabeth Behr-Sigel insiste pour affirmer que les orthodoxes ne voient pas dans la Tradition "une collection d'expériences et d'espérances qui appartiennent au passé". La Tradition, c'est "la vie même de l'Église en sa continuité comme en sa nouveauté toujours jaillissante. Toutes deux, continuité et nouveauté créatives, sont, en elle, l'oeuvre du Saint-Esprit." (p. 100). Conséquemment, elle n'accepte pas "une certaine forme de critique, une condamnation globale, unilatérale, de l'Église historique" (p. 102), même si elle n'en ignore pas les imperfections et les péchés. Elle préfère parler du "mouvement féminin" (p. 115) plutôt que féministe, craignant un féminisme agressif à l'occidentale.

Cependant, elle n'est pas sans constater que les femmes sont encore exclues des consultations sur des sujets qui les concernent au plus haut point tels que la contraception et l'avortement. Elle pose aussi des questions fort pertinentes: "De quelle Tradition s'agit-il dans l'Église? (...) Et quelle nature?" (p. 113). Au sujet des différences et d'une spécificité des femmes, elle affirme: "On la voue au foyer et à la maternité. Mais n'est-ce pas jeter la poudre des mots sur le vide de beaucoup d'existences féminines dans les conditions de la vie moderne?" (p.116).

Même si elle a une structure hiérarchique, l'Église n'est pas ressentie, selon Elisabeth Behr-Sigel, "comme une pyramide de pouvoirs mais comme une communion de prière et d'amour" (p. 130). Ainsi, l'utopie que l'auteure propose, ce n'est pas de "réformer l'Église, mais (de) rendre nos communautés chrétiennes plus conformes à leur principe spirituel, révélatrices de ce que l'Église est dans ses profondeurs cachées." (p. 142).

Diaconat et ordination des femmes

Le diaconat des femmes a déjà existé dans les premiers siècles de l'Église (cf. **La Didascalie des Apôtres** déjà cité, le canon 19 du Concile de Nicée (325) qui mentionne l'ordination des diaconesses par imposition des mains, la présence de diaconesses à Byzance). Les diaconesses étaient généralement choisies parmi les vierges et les veuves, seulement quelques-unes étaient mariées. Les diaconesses ne pouvaient plus se marier après avoir reçu l'ordination ou la consécration diaconale. "À partir du IX-Xe siècle le diaconat féminin dégénère en fonction presque uniquement honorifique" (p. 154).

Elisabeth Behr-Sigel propose un diaconat ouvert aux femmes, sous la guidance de l'Esprit, elle le souhaite comme "un ministère original" (p. 155, cf. p.233).

L'ordination des femmes à la prêtrise est un sujet de réflexion qui se poursuit pour Elisabeth Behr-Sigel. Elle partage l'avis de la résolution finale d'Agapia en 1976:

Le problème de l'ordination de femmes au sacerdoce, dit cette résolution, a été considéré comme ne se posant pas pour les femmes orthodoxes (un premier texte disait "comme ne se posant pas actuellement" ...). Cependant, on recommande que ce problème soit étudié à la lumière de la Tradition orthodoxe en vue d'un énoncé plus clair de la position orthodoxe dans le dialogue oecuménique. (p. 146).

Toutefois, elle regrette qu'il n'y ait pas eu un second Agapia.

La théologienne orthodoxe insiste sur le sens de la continuité de la vie de l'Église comme une des caractéristiques de la mentalité orthodoxe. Une continuité qui ne doit pas être sclérosée ni sclérosante, si l'on tient compte de sa conception de la Tradition. Elle écrit que "les arguments opposés au sacerdoce féminin ne sont pas tous d'égale valeur et que certains apparaissent faibles, voire opposés à l'esprit évangélique" (p. 149).

Sa déclaration la plus importante me semble celle-ci:

Que le sacerdoce féminin n'ait jamais existé jusqu'ici dans l'Église orthodoxe est un fait historique. Peut-on déduire d'un fait une règle immuable? En tant qu'institution terrestre, l'Église n'est pas totalement étrangère à l'histoire et aux cultures. Ce qui était impensable dans les conditions culturelles d'une époque donnée peut devenir une exigence morale et spirituelle pour le chrétien dont la conscience a acquis plus de maturité. (p. 150).

Son texte manifeste l'évolution de sa pensée: "La masculinité, certes, ne fait pas le prêtre. Mais elle apparaît comme un signe convenable pour désigner l'Époux de l'Église" (p. 152). Et plus loin, "J'ai longtemps pensé que la masculinité du prêtre se justifiait par sa fonction, en quelque sorte iconique, dans la liturgie eucharistique. J'en suis moins convaincue aujourd'hui." (pp. 185-186).



BIBLIOGRAPHIE

BEAUPÈRE, Nelly, "En signe de contradiction" in **Lumière et Vie**, janv.-fév.-mars 1981, tome XXX, no 151, pp.103-117.

BEHR-SIGEL, **Le ministère de la femme dans l'Église**, Paris, Cerf, 1987, 239 p.

BÉRÈRE, Marie-Jeanne, "L'ordination des femmes" in **Lumière et Vie**, janv.-fév.-mars 1981, tome XXX, no 151, pp. 90-102.

BÉRÈRE, Marie-Jeanne, DUFOURT, Renée, SINGLES, Donna, **Et si on ordonnait des femmes ... ?**. Paris, Le Centurion, 1982, 190 p.

DALY, Mary, **Le deuxième sexe contesté**, (traduit de l'anglais par Suzanne Valles), Ed. H.M.H., Montréal, "La question du sacerdoce féminin", pp. 179-193.

DUVAL, Bertille, "L'argumentation de quelques théologies de langue française au sujet de l'ordination des femmes" in **Le Supplément**, no 127, déc. 1978, pp.593-607.

FOLEY, Nadine, "Le célibat dans l'Église des hommes", in **Concilium**, no 154, 1980, pp.203-211.

GENEST, Olivette, "Femmes et ministères dans le Nouveau Testament", in **Sciences religieuses**, 16/1, 1987, pp.7-20.

HOURCADE, Janine, **La femme dans l'Église, Étude anthropologique et théologique des ministères féminins**. Coll. Croire et Savoir, Paris, 1986, 343 p.

HUNT, Mary E., "Le ministère catholique: un passé patriarcal, un avenir féministe", in **Recherche et Vie**, no 20, Belgique, 1980, pp. 14-42.

RUETHER, Rosemary, "Les femmes et le sacerdoce, Perspective historique et sociale", in **Concilium**, no 111, 1976, pp.40-50.

SCHÜSSLER-FIORENZA, Elisabeth, "Rassurer ou défier?", in **Recherche et Vie**, no 20, Belgique, 1980, pp.43-79.

SHEENAN, Mary Ellen, "Le sacerdoce des femmes dans l'Église d'aujourd'hui", in **Prêtre et Pasteur**, avril 1985, pp.203-211.

HILDA DE WHITBY

Quelque 200 ans après saint Augustin, l'abbesse Hilda de Whitby (614-680) aurait fourni à l'Histoire le premier exemple d'une femme qui ait vécu une *relation de complémentarité* avec les hommes, au plan du savoir et de la vertu.

La grande nièce du roi Edwin de Northumbria, Hilda, est devenue abbessse d'un monastère à Kartlepool. En 637, elle fonda un des premiers monastères de moines et de nonnes, à Whitby.

Dans ces doubles monastères, la règle stipulait que soit l'abbé, soit l'abbesse devait gouverner. Il n'y avait qu'une seule autorité et le sexe de la personne n'intervenait pas dans le choix à faire.

(Traduction libre: **The Concept of Woman**, Prudence Allen, R.S.M., Eden Press, 1985.)



Monique Hamelin - Vasthi

(Faut-il dire oui...)

mination sexuelle dans l'Église-institution, en cette fin du XXe siècle met en cause plus que jamais l'Évangile et son message.

Mais il y a des signes d'espoir à l'horizon. Un nombre de plus en plus grand de croyants et de croyantes, parce qu'ils aiment leur Église et qu'ils ont foi à l'Évangile, refusent d'identifier aveuglément avec la volonté de Dieu, les structures hiérarchiques masculines et les déclarations officielles de cette hiérarchie masculine.

Il nous est donc permis d'espérer que, grâce à la vivacité de notre foi agissante, nous connaissons que l'Esprit de Dieu a plus de pouvoir que toute institution, si sacrée soit-elle.



DIEUE N'APPELLE PAS SEULEMENT LES HOMMES...**Le chatmoine**

PHOTO AP

"Cette chatte tigrée s'est introduite il y a un an dans un monastère bouddhiste de Kuala Lumpur, en Malaisie. Peu à peu, elle s'est mise à imiter les moines qui prient, bougeant ses pattes avant et se courbant, exactement comme si elle priait. Éblouis de ces prouesses extraordinaires, des fidèles suggèrent même que l'animal soit la réincarnation d'un bouddhiste. La chatte attend une deuxième portée. Elle prie toujours à l'heure du repas, dans le hall..."

(Source: **Le Devoir**, Montréal, 16-3-89)

AVIS DE RECHERCHE

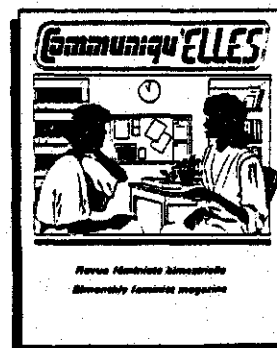
En solidarité avec les femmes qui rendent visible notre histoire, nous avons accepté de publier le communiqué ci-dessous, reçu des Productions Contre-jour, Inc.:

Pour compléter la recherche en vue d'un documentaire long-métrage sur l'histoire des femmes du Québec, réalisé par Sophie Bissonnette (à qui l'on doit "L'amour, à quel prix?"), nous désirons rencontrer des femmes qui peuvent nous parler des conditions de vie et de santé de femmes ayant vécu à Montréal durant les années 1920-1950, et connu, notamment: le travail en manufacture, le service domestique, la prostitution, des maternités (ex. La Miséricorde), etc.

Nous désirons aussi aborder la question de la pauvreté, du logement et de la santé publique dans les quartiers populaires de Montréal à cette même époque.

Prière de communiquer avec Mme Lisette Quesnel, au (514) 523-8109.

* * * * *



*
*
*
*
*
*
*

Êtes-vous intéressée à :

- suivre l'Actualité des femmes;
- recevoir l'information sur les organismes et les regroupements de femmes;
- connaître les multiples ressources offertes par le réseau féministe.

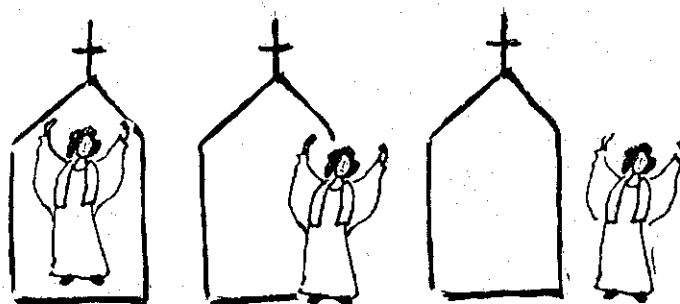
Abonnez-vous dès maintenant !

Tarifs d'abonnement :

12 \$/1 an
22 \$/2 ans
30 \$/3 ans
18 \$/institutions (1 an)

Le Devoir, Montréal, 24-9-88

Les Editions Communiqu'Elles
3585, St-Urbain, Montréal, H2X 2N6



Le bulletin **L'autre Parole** est la publication du Collectif du même nom.

Coordination: Rita Hazel et Réjeanne Martin.

Illustration de la page couverture: Jacqueline Roy.

Impression: Agence Daniel Racine Enr. *Abonnement:* régulier: 1 an (4 nos).....= 8,00\$

Adresse: C.P. 393, succ. C 2 ans (8 nos).....= 15,00\$

Montréal, QC.

H2L 4K3

de soutien.....= illimité!

outré-mer (1 an).....= 10,00\$

(2 ans).....= 18,00\$

à l'unité.....= 2,50\$

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 7153

Port de retour garanti.
